

CALENDRIER DES INSCRIPTIONS 2017-2018

**NOUVEAU** : Le télé-service - Gagnez du temps, inscrivez-vous en ligne !

- ✓ Pré-inscription de votre enfant, dès son affectation au lycée **par internet**.
- ✓ Choix des enseignements d'exploration et des enseignements facultatifs.
- ✓ Réception d'une confirmation dès validation de la pré-inscription.
- ✓ Kiosque d'accompagnement disponible dans vos établissements d'origine.

Ces services seront accessibles à partir d'une page web à l'adresse internet suivante:

<https://metice.ac-reunion.fr>

Si vous consultez déjà les services en ligne, votre identifiant et votre mot de passe restent inchangés.

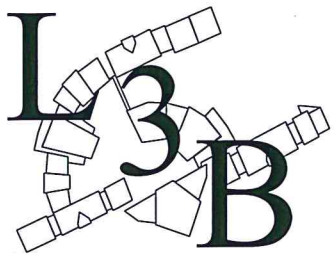
DATE\$	HORAIRES	ETABLISSEMENTS
Du vendredi 30 juin 8h00 au mardi 04 juillet 2017 minuit	<b>Campagne de télé-inscription.</b> <i>Mise à disposition d'un kiosque de télé-inscription à destination des parents, dans l'enceinte du lycée.</i>	
Mardi 04 juillet 2017	8h00 à 10h00 10h00- 12h00 13h00- 16h00	Collège Albert Lougnon Collège de la Chaloupe Collège de Trois-Bassins
Mercredi 05 juillet 2017	8h00- 12h00 A ▶ M : 8h00- 10h00 N ▶ Z : 10h00- 12h00 13h00-15h00	Collège Célimène Gaudieux  Collège du Bernica
Jeudi 06 juillet 2017	8h00-10h00  10h00-12h00	Accueil des parents ayant procédé à la Télé-inscription, munis des documents signés.  Autres collèges : dérogation, maintien 2 <sup>nde</sup> , etc.

**LA TELEINSCRIPTION NE DISPENSE PAS LES FAMILLES DE L'INSCRIPTION ADMINISTRATIVE QUI SE FERA OBLIGATOIREMENT AUX DATES INDIQUEES**

AUCUNE INSCRIPTION NE SERA PRISE SI L'UNE DES PIÈCES EST MANQUANTE. AUCUNE PHOTOCOPIE NE SERA FAITE PAR L'ÉTABLISSEMENT. PRÉSENCE D'UN RESPONSABLE LEGAL INDISPENSABLE.

ASSOCIATION PRÉSENTE ET REPRÉSENTÉE DANS L'ÉTABLISSEMENT :

➤ PEEP : Mme Ponin  
Contact : 0692 15 61 81  
0262 24 32 44



**PIECES A FOURNIR POUR LES INSCRIPTIONS DES NOUVEAUX ELEVES**

1. Certificat de radiation (exeat) obligatoire à réclamer auprès de l'établissement d'origine + 3 derniers bulletins trimestriels
2. Photocopie de la carte nationale d'identité de l'élève
3. Photocopie de l'extrait du jugement de divorce donnant la garde de l'enfant (pour parents divorcés)
4. Justificatif d'adresse (photocopie de quittance de loyer ou d'EDF, ou de téléphone...)
5. Photocopie du livret de famille
6. La feuille de français de seconde pour les élèves ayant fait une seconde dans un autre établissement
7. La notification de bourse (si l'élève est boursier)
8. La fiche « versement de bourse » complétée
9. Un relevé d'identité bancaire
10. La fiche « infirmerie » complétée et signée par les responsables légaux
11. La copie du dernier rappel DTP (Diphtérie-Tétanos-Poliomyélite)
12. Pour les internes, un chèque de caution de 50,00 € (au dos : nom, prénom et classe de l'élève) établi à l'ordre de « *Monsieur l'Agent Comptable du LP Vue Belle* »
13. La somme de 5 € (possibilité de chèque à l'ordre de la maison des lycéens) pour l'adhésion à la Maison des Lycéens.
14. L'imprimé « évacuation cyclonique – fermeture exceptionnelle » complétée
15. la fiche « inscription à la demi-pension ou l'internat » (si l'élève est demi-pensionnaire ou interne) complétée
16. justificatif téléphonique du responsable légal
17. Une photo d'identité récente pour tout élève qui refuse d'être pris en photo par l'établissement